

Compte rendu du webinaire la communauté des acteurs de l'IA dans les territoires pour la transition écologique – 12 décembre 2022

Déroulé de l'événement

1. Introduction : Rappel des objectifs de la Communauté des acteurs de l'IA dans les territoires, retours sur la vague 1 de l'appel à projets « Démonstrateurs d'intelligence artificielle dans les territoires »
 2. Prenez la parole : présentation des besoins d'une collectivité territoriale
 3. Prenez la parole : présentation des apports d'acteurs émergents
 4. Présentation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Greentech Innovation : verdir la commande publique et labéliser les startups impliquées dans la transition écologique
 5. Questions & réponses
 6. Conclusion
-

1. Introduction : Rappel des objectifs de la communauté d'acteurs de l'IA dans les territoires, retours sur la première relève de l'appel à projets « Démonstrateurs d'intelligence artificielle dans les territoires » (AAP DIAT)

Faisant suite aux quatre dernières sessions de mise en relation des acteurs de l'intelligence artificielle (IA) dans les territoires des 31 mai, 5 juillet, 22 septembre et 12 octobre dernier, ce nouveau webinaire avait pour objectif de donner la parole aux collectivités territoriales pour qu'elles expriment leurs besoins en IA, et aux acteurs émergents pour qu'ils décrivent leurs solutions **pour répondre aux enjeux de la transition écologique** dans les territoires.

Dans le cadre du programme France 2030, les deux stratégies d'accélération « Ville durable et bâtiments innovants » et « Intelligence artificielle » ont conduit au lancement d'un **appel à projets (AAP) intitulé « Démonstrateurs d'IA dans les territoires pour la transition écologique »**. Ce dispositif, porté par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) et opéré par la Banque des territoires (Caisse des Dépôts et Consignations), invite les collectivités territoriales et acteurs émergents à déposer leurs projets. La **première relève de l'appel à projets s'est terminée** le 7 novembre dernier **avec le dépôt de 7 projets sur des thématiques variées** comme la gestion des flux, la sobriété énergétique ou encore la gestion des déchets. Ces projets sont **portés par des collectivités dans 5 régions de France**, avec réunissant des grands acteurs de l'IA en France ou encore des startups et acteurs émergents spécialisés cette thématique

L'Ecolab du Ministère de la Transition Ecologique reste pleinement mobilisé pour poursuivre la dynamique actuelle et faciliter le dépôt de projets pour la **seconde vague qui débutera au printemps 2023**. L'AAP DIAT est reconduit pour deux nouvelles vagues organisées en 2023 et 2024, avec la volonté de renforcer la présence **d'acteurs émergents dans les groupements**.

2. Prenez la parole : présentation des besoins d'une collectivité territoriale

- A. *Intervention de M. Dominique Marty – Adjoint au Maire de Belberaud, Membre associé du bureau Transformation numérique du SICOVAL (Communauté d'agglomération du Sud-Est Toulousain) : « Un territoire engagé pour les transformations numérique et écologique »*

La communauté d'agglomération du SICOVAL, rassemblant 79 500 habitants, est un bassin d'emploi qui associe un caractère rural préservé à une identité plus urbaine. Le territoire nourrit dans ce contexte une ambition affichée pour le développement de solutions innovantes.

Le territoire constitue aujourd'hui un catalyseur de l'innovation en région Occitanie, accueillant de nombreuses startups dans son écosystème « IoT Valley ». Certaines d'entre elles se positionnent comme des véritables leaders internationaux dans le numérique (Sigfox, Lyra Network, Ubleam...).

Le SICOVAL est également engagé pour une transition écologique fondée sur l'inclusivité, la sobriété, la souveraineté et l'éthique. L'action du SICOVAL est saluée, le territoire étant récipiendaire de nombreuses distinctions dans le domaine de l'open data, ou encore d'inclusion numérique.

Aujourd'hui, le territoire a formalisé son projet de transformation numérique à travers une feuille de route, articulée autour de 3 axes principaux :

- Innover dans la production et la diffusion des services publics ;
- Accompagner la transition numérique auprès de tous les citoyens ;
- Conforter la filière économique.

Cette feuille de route a donné lieu à la constitution d'une base de données patrimoniales (*Big Data patrimoniale*). Dans ce cadre, le SICOVAL joue le rôle de tiers de confiance pour mobiliser les élus, les citoyens et les acteurs économiques. Ce dispositif vise à renforcer l'efficacité des politiques publiques territoriales à travers la collecte de données et leur mobilisation par l'IA, et replacer le citoyen au cœur de l'action publique.

Dans ce contexte, plusieurs preuves de concept ont été développées :

- Un projet de collecte de données sur l'alimentation en l'énergie des foyers répartis sur le territoire, porté avec ENEDIS ;
- Plusieurs projets autour de la mobilité sont portés en partenariat notamment avec la métropole du Grand Toulouse
 - o Un projet de self data citoyen a permis d'expérimenter sur 100 citoyens travaillant et résidant sur le territoire le partage de données géolocalisées. Ces données sont mobilisées pour adapter les choix futurs sur les mobilités douces (par exemple : création de pistes cyclables) ;
 - o Un projet de création de tiers lieux ;
- Des assistants conversationnels au niveau des communes sont déployés pour faciliter l'interaction avec les citoyens. Ce dispositif permet de récolter des informations en temps réel sur l'usage des services publics.

En 2023, le SICOVAL entend porter un projet à l'échelle d'un quartier pour étudier et anticiper les usages des agents économiques, la mobilité des citoyens, la gestion des bâtiments, etc. Ce dispositif pourrait donner lieu à la création d'une plateforme d'IoT pour la récolte des données, ainsi qu'à l'utilisation d'un jumeau numérique du territoire, développé le *Solution Data Group*, partenaire du SICOVAL. Cette entreprise propose également un outil d'analyse sémantique sur les réseaux sociaux pour aider à la prise de décisions à partir de données alternatives. Le SICOVAL entend se porter candidat à la vague 2 de l'appel à projets « Démonstrateurs dans les territoires pour la transition écologique ».

3. Prenez la parole : présentation des apports des acteurs émergents

A) Intervention de M. Julien Bellynck, Directeur général – Efcia : La 1ère Greentech globale et intégrée du marché pour assurer la performance énergétique de vos bâtiments

Efcia est une entreprise créée en 2013, spécialisée dans le pilotage énergétique à distance des bâtiments tertiaires, via une connexion aux équipements CVC (chauffage, ventilation, climatisation) et éclairage. Grâce à une équipe d'énergéticiens et d'ingénieurs, et via l'utilisation d'algorithmes d'IA, le suivi des bâtiments est aujourd'hui assuré de manière opérationnelle (*energy center* disponible 24h/24 et 7j/7 par mail et par téléphone). L'entreprise est présente sur l'ensemble de la chaîne de la valeur, puisqu'elle se charge de l'installation de ses propres objets connectés dans les diverses structures équipées. Ces outils permettent à l'entreprise d'émettre des directives de sobriété énergétique, et d'envoyer des informations en temps réel sur la consommation des bâtiments. Ces derniers sont ensuite connectés à une plateforme web : cet outil permet aux gestionnaires des parcs immobiliers de piloter l'ensemble des équipements de manière unitaire ou centralisée. Efcia optimise les réglages de la CVC en fonction de paramètres généralement non-pris en compte par les individus : prévisions météo, inertie thermique des

bâtiments, état de fonctionnement des machines installées. L'équipe propose aussi une optimisation de l'effort de chauffage en fonction des contrats de fourniture d'électricité de ses clients, et de l'éclairage selon les programmes d'activités planifiés des bâtiments. Enfin, l'entreprise pilote le confort des occupants (qualité de l'air, taux d'humidité, et température), selon des critères définis par les exploitants. La solution est éprouvée, ayant équipé plus de 30 millions de m² dans trois pays, et permis une économie de 50 GWh chez ses clients en 2021.

B) Intervention de Mme Caroline Bal, Manager Data Science – Avisia : Le Cabinet de conseil « Data Centric »

Avisia est un cabinet de conseil spécialisé dans la donnée, tout au long de sa chaîne de valeur : cadrage, consolidation de la donnée, modélisation des données grâce à des modèles d'IA. L'entreprise est constituée de 200 consultants, répartis dans 5 villes françaises (Paris, Nantes, Lyon, Bordeaux, Lille). Avisia évolue directement dans l'environnement technique de ses clients, quelques soient les outils ou langages utilisés, et est partenaires de nombreux éditeurs comme SAS ou Dataiku. L'entreprise est certifiée organisme de formation par Qualiopi. Elle a développé récemment l'offre « Avisia Impact » : via l'accompagnement d'initiatives et innovations durables, et la formation de ses consultants sur les questions de transition écologique notamment, ce dispositif permet donc un soutien efficace aux projets à impact positif de ses clients. La proposition de valeur de l'entreprise est la suivante : réalisation d'un diagnostic sur les sujets data et développement durable pertinents selon le type de projet développé, mise en œuvre d'outils et de bonnes pratiques pour une automatisation de la donnée, identification des axes d'amélioration et construction d'algorithmes associés à cette prise d'initiatives, ainsi que suivi de la performance des modèles développés à court et long terme.

La société a par exemple pu développer un modèle de machine learning pour la société Régaz Bordeaux, gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel sur 46 communes en Gironde. L'objectif était de permettre la prédiction du nombre d'interventions de dépannage pour une optimisation de la dimension des équipes, et éviter un retard trop important des activités programmées (installation de thermostat, changement de chaudière vétuste, de compteur...). Aujourd'hui, l'entreprise est en mesure d'obtenir une prédiction sur 3 jours du nombre d'interventions d'urgence potentielles. Le cabinet a réaffirmé sa capacité à accompagner tout type d'acteurs sur des cas d'usage divers : réduction du gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires, lutte contre l'artificialisation des sols, amélioration de la valorisation des déchets ou encore promotion des mobilités douces.

C) Intervention de M. Quentin Barenne, Co-fondateur – Wintics : Cityvision, le logiciel d'analyse des vidéos des caméras urbaines pour l'étude des flux de mobilités

Wintics est une société française, labélisée Greentech Innovation, qui développe l'outil d'analyse vidéo Cityvision. Son objectif est de capitaliser sur les réseaux de caméras urbaines. La proposition de valeur de l'entreprise est de donner des nouveaux usages à ces caméras de sécurité, pour une meilleure gestion des flux de mobilité dans les villes. Alors que la massification des flux dans l'espace urbain menace aujourd'hui la résilience et l'attractivité des grandes villes, le logiciel Cityvision analyse en temps réel les vidéos de toutes les caméras urbaines pour produire des données précieuses sur huit types de mobilité (piétons, vélos, trottinettes, deux-roues motorisés, voitures, véhicules utilitaires, bus, et poids lourds).

L'analyse d'image en temps réel permet une vision exhaustive des différents flux de mobilités transitant dans le milieu étudié. Les données produites sont ensuite utilisées pour mieux aménager les territoires selon les besoins des citoyens, piloter dynamiquement les équipements de voirie comme les contrôleurs de feux ou l'éclairage public, ou encore de contrôler le bon usage de voies de circulation. A destination des collectivités de diverses tailles, la solution développée est par exemple utilisée aujourd'hui par la Ville de Paris pour réaliser un diagnostic des flux sur ses grands axes, ou encore par la RATP pour ajuster l'offre de transports en commun grâce à une analyse de l'affluence voyageur.

D) Intervention de M. Anthony Graveline, Président & Fondateur – Disiatek : Lutte contre les atteintes à l'environnement et la santé publique, notamment via un outil de détection des décharges illégales et dépôts sauvages

Disiatek est une entreprise qui œuvre contre les atteintes à l'environnement, à la santé publique et au changement climatique. Créée en 2017, elle est spécialisée dans l'application des technologies et méthodologies d'IA pour l'observation de la terre et de l'espace. Incubée par l'Agence Spatiale Européenne, l'entreprise a développé une plateforme automatisant la détection et la surveillance des dépôts sauvages et décharges illégales par image satellite en très haute résolution, sur lesquels sont ensuite appliqués des algorithmes d'IA. Les images satellites collectées

et résultats algorithmiques sont ensuite intégrées dans un système d'information géographique, permettant donc de localiser l'ensemble des sites pollués dans la zone étudiée. L'entreprise réalise un travail de qualification des déchets observés, mais évalue également les risques liés à la proximité des déchets à la ressource en eau. La société souhaite également développer un projet de gestion des risques de départ de feu sur la ressource forestière en stress hydrique. Disaitek a digitalisé l'ensemble de ce processus de détection et d'analyse, afin d'offrir une plateforme de collaboration en ligne aux différents utilisateurs finaux (EPCI, collectivités territoriales, Gendarmerie Nationale...).

Face à la croissance du volume de déchets sauvages en France (1 million en 2021, avec une croissance de 5 à 7% par an), Disaitek propose donc une solution innovante pour une meilleure coordination des acteurs et centralisation des informations relatives à ce type de pollution. Enfin, la société offre des capacités d'investigation pour la lutte contre les fraudes aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE): elle permet donc la mesure du risque lié aux déchets, au regard des autorisations environnementales existantes sur ces territoires. Cette solution, en production dans le département du Val d'Oise, a été retenue dans le cadre d'un appel à projets dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et sera mise en œuvre dans le cadre de l'organisation des JO 2024 à Paris, pour un suivi de l'impact environnemental des déchets durant cette compétition sportive. Les technologies déjà développées par l'entreprise sont donc un socle permettant d'accélérer le développement des nouveaux cas d'usage avec les collectivités avec un coût marginal réduit (artificialisation des sols, protection de la biodiversité, ou encore utilisation des ressources en biomasse).

E) Intervention de M. Maxime Lhoir, Directeur développement commercial – Tellux : Accélérer et de dé-risquer la dépollution des sols et la valorisation des déblais, grâce à des mesures en temps réel par intelligence artificielle.

Créée en 2019, Tellux a pour mission d'accélérer et de dé-risquer la dépollution des sols et la valorisation des déblais, grâce à des mesures en temps réel par IA. L'entreprise, labélisée Greentech Innovation, regroupe une équipe de collaborateurs multidisciplinaire, mêlant des expertises en géologie, en chimie analytique et en IA. La société se positionne sur les enjeux d'aménagement du territoire des collectivités, avec un accompagnement sur les projets de revalorisation des friches selon la stratégie du gouvernement (Loi Elan en 2018 ; Plan Biodiversité en 2018 ; et création d'un fonds pour le recyclage des friches en 2021). Pour pallier le manque d'informations des collectivités sur l'état de leurs sols, l'entreprise a développé un service d'analyse en temps réel permettant la réalisation d'études de la pollution des sols ou de diagnostics environnementaux. Son objectif, dans le cadre de l'Appel à Projets Démonstrateurs IA, est de construire un projet avec une collectivité souhaitant cartographier les niveaux de contaminations et les volumes de terres contaminées des fonciers dégradés de son territoire grâce à l'IA et l'imagerie hyperspectrale.

F) Intervention de M. Martin D'Agay, Co-fondateur – Kikleo : Accompagnement des restaurants et collectivités dans la lutte contre le gaspillage alimentaire

Labélisée Greentech Innovation, Kikleo a pour mission de réduire le gaspillage alimentaire et d'augmenter la performance des espaces de restauration en les accompagnant dans une analyse fine et détaillée de leurs pertes grâce à des outils technologiques innovants. Alors que 1,3 millions de tonnes de denrées alimentaires sont gaspillées chaque année en France dans ce secteur, l'entreprise propose un diagnostic précis de ces pertes afin de réduire la surproduction dans les établissements de restauration (d'entreprises, de collectivités, d'hôpitaux ou encore d'universités). Pour cela, l'entreprise utilise un système de caméra 3D embarquée. Cette reconnaissance visuelle leur permet de repérer chacun des aliments et d'en estimer les quantités gaspillées. Ce dispositif est couplé avec un balance connectée et une technologie d'IA, permettant à l'établissement de suivre les aliments jetés et de calculer leur quantité. Une plateforme d'analyse est également rendue accessible : elle propose visualisation des données du gaspillage ainsi que le coût économique et l'empreinte carbone correspondants. L'analyse est modulable selon des périodes d'études ou en se focalisant sur certains aliments. L'application permet également de faire ressortir les tendances et les données pertinentes. L'entreprise a par exemple collaboré avec la région Auvergne-Rhône Alpes pour une réduction du gaspillage alimentaire dans les lycées du territoire. Aujourd'hui, l'entreprise est en recherche de nouvelles collaborations avec des collectivités, afin de déployer sa solution sur de nouveaux secteurs et zones géographiques.

G) Intervention de M. Charles Cauche, Co-fondateur et CPO – Adapt : une application gratuite à destination des ménages, pour optimiser leur consommation d'électricité

Adapt a développé une application web et mobile qui incite les consommateurs à consommer l'électricité lorsqu'elle est la moins polluante, lorsqu'elle est produite avec un maximum d'énergie renouvelable sur le territoire. Elle propose à ses utilisateurs une « météo de l'électricité », ainsi que des suggestions d'écogestes pour optimiser leur consommation. La solution est basée sur des prévisions météo locales (température, vent, soleil), une cartographie des parcs énergies renouvelables (EnR) et des historiques de consommation du territoire concerné. Si les « météos de l'électricité » sont aujourd'hui disponibles à l'échelle du territoire national, l'entreprise cherche à travailler avec des collectivités, pour déployer sa solution à l'échelle locale, de manière plus précise. Les bénéficiaires de l'utilisation de cet outil par les collectivités seraient nombreuses :

- Contribuer aux objectifs climatiques et énergétiques (Plan climat-air-énergie territorial [PCAET]) ;
- Favoriser l'intégration des énergies renouvelables sur le territoire ;
- Réduire les pointes de consommation électrique locale sur le réseau ;
- Diminuer la pollution locale (pour les territoires avec des centrales gaz ou charbon) ;
- Sensibiliser les administrés aux enjeux énergie/climat.

L'outil est aujourd'hui déjà déployé sur plusieurs territoires : dans la Métropole de Rennes, pour réaliser des prévisions de la consommation et de la production solaire locale, et dans l'Archipel de Guadeloupe, pour mesurer la production EnR locale.

H) Intervention de M. Arnaud Trac, Directeur Stratégie et Marchés – Hydroclimat : Expert en projections climatiques et modèles d'impact, au croisement de l'hydrologie et de l'IA

Hydroclimat est une startup spécialisée en projections climatiques et modèles d'impact. Créée en 2019 et labélisée Greentech Innovation, elle propose un service d'appui aux projets de planification résiliente des collectivités (Smart Cities, Plan Climat-Air-Energie territorial). Les services proposés par l'entreprise sont : la réalisation de projections climatiques et hydrologiques, l'analyse de risques climatiques, les prévisions hydrologiques à court-terme (crues...) et le diagnostic de vulnérabilité multicritères pour identifier les forces et faiblesses d'un territoire face aux aléas climatiques. Hydroclimat accompagne des acteurs du BTP, des gestionnaires d'infrastructures, mais également de nombreuses collectivités. Elle a par exemple travaillé avec le Département de Corrèze pour identifier les zones à fort potentiel de ressources en eau mobilisable pour adapter son utilisation et réduire sa vulnérabilité future. Elle propose également un service d'analyse de vulnérabilité des bâtiments au changement climatique. L'entreprise développe donc des solutions personnalisées et adaptées aux besoins des territoires, pour une mise en œuvre efficace des politiques territoriales.

4. L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Greentech Innovation.

L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Greentech Innovation est un appel à candidature à destination des startups et PME innovantes impliquées dans la transition écologique. Cette démarche portée par Ecolab, a conduit à la labélisation de 247 start-up et PME « Greentech Innovation » depuis 2016.

Ce label présente un intérêt à la fois pour les collectivités et pour les acteurs innovants :

- Pour les collectivités territoriales, ce dispositif constitue une garantie : ce label certifie que les start-ups évaluées ont un impact environnemental positif, que leurs solutions répondent aux politiques publiques de transition écologique, démontre leur viabilité économique ainsi que la dimension innovante de leurs dispositifs ;
- Pour les startups, le label « Green Tech » constitue un quadruple booster :
 - o « Booster de visibilité » : un label rare, une visibilité dans l'annuaire de solutions, un relais de communication, un podcast, etc. ;
 - o « Booster commercial et réseaux » : des événements de networking à l'échelle nationale, une liste d'investisseurs à impact, un espace d'échange entre lauréats, etc. ;
 - o « Booster digital » : un accès à des études de marchés, un accès à une base de relations médias/presse, un annuaire PEXE ;

- « Booster commande publique » : une possibilité d'accueil au Living Lab Greentech Innovation, un accès à une base de contacts institutionnels, un rendez-vous d'affaires avec des acteurs publics ou encore une aide au référencement UGAP, etc. ;

La labélisation pour l'année 2023 est ouverte depuis le 12 décembre 2022. Un webinar de présentation a été organisé le vendredi 16 septembre. Pour plus d'informations sur l'AMI Greentech Innovation, rendez-vous sur le site dédié : <https://greentechinnovation.fr/appele-a-manifestation-dinteret/>. Pour toute information complémentaire sur ce dispositif, inscrivez-vous dans la boucle de communication, ici : <https://airtable.com/shrExQyXtM295mMNI>

5. Questions & réponses

Appel à projets « Démonstrateurs IA »

<p>Philippe Jacglin (Pôle Fibres-Energivie)</p> <p>Quels étaient les sujets des 7 projets déposés dans le cadre de la vague 1 de l'AAP Démonstrateurs IA ?</p>	<p>Marine Dupuis (Ecolab-MTE)</p> <p>Nous ne pouvons pas vous détailler pour le moment le contenu des projets, les cas d'usage s'inscrivaient en particulier dans les domaines suivants : gestion des flux, sobriété énergétique, gestion des déchets</p>
<p>Valentine Bruyerre (Institut Géographique National [IGN]) Sarah Guy (Rennes Métropole)</p> <p>Quel est le calendrier prévisionnel pour la seconde vague de l'Appel à Projets « Démonstrateurs IA » ?</p>	<p>Marine Dupuis (Ecolab-MTE)</p> <p>Nous n'avons pas encore de date exacte à vous communiquer, elle devrait s'organiser au printemps 2023.</p>
<p>Philippe Jacglin (Pôle Fibres-Energivie)</p> <p>Je représente le pôle de compétitivité Fibres-Energivie, localisé dans la circonscription du Bas-Rhin, en région Grand-Est. Nous intervenons sur tous les sujets autour du bâtiment et des matériaux durables. Nous développons également des projets de démonstrateurs. Si des sociétés présentes aujourd'hui s'intéressent à la thématique d'aménagement urbain notamment, n'hésitez pas à nous contacter pour une mise en relation avec des collectivités comme l'Eurométropole de Strasbourg autour ou encore des laboratoires de recherche du Grand Est pour des projets d'expérimentation et de recherche-développement.</p>	<p>Cette remarque n'a pas fait l'objet de commentaires en séance. Pour contacter M. Jacglin (Responsable numérique et IA) : philippe.jacglin@fibres-energivie.eu</p>
<p>Thomas Vial (Business France)</p> <p>Les projets déposés dans le cadre de l'AAP « Démonstrateurs IA » ont-ils une dimension internationale ?</p>	<p>Matthieu David-Larousse (Ecolab – MTE)</p> <p>Cet AAP est centré autour des besoins des territoires, avec un chef de filât assuré en vague 1 par des collectivités territoriales uniquement (France Métropolitaine & Outre-Mer). Dans ce contexte, les projets de démonstrateurs subventionnés n'ont donc pas de dimension internationale, en accord avec les critères d'éligibilité du cahier des charges de l'AAP.</p>
<p>Thomas Vial (Business France)</p> <p>Si des entreprises présentes aujourd'hui souhaitent se développer à l'échelle internationale, elles sont les bienvenues pour être accompagnées par la Team France Export de Business France. Cette équipe est au service des entrepreneurs pour vous permettre de mobiliser des interlocuteurs à l'international.</p>	<p>Cette remarque n'a pas fait l'objet de commentaires en séance. Pour contacter M. Vial (Project Director Artificial Intelligence, Innovation & New Markets) thomas.vial@businessFrance.fr</p>

Appel à Manifestation d'intérêt Greentech Innovation

<p>Florian Ravetta (Département des Alpes Maritimes) En tant que collectivité, comment accompagner une entreprise si elle est en adéquation avec la politique de transition écologique et numérique portée par le territoire ?</p>	<p>Audrey Boisroux (Ecolab-MTE) A la différence de l'Appel à Projets Démonstrateurs IA présenté plus tôt, l'AMI Greentech Innovation est une initiative de labellisation uniquement à destination des entreprises (start-ups et PME). Les entreprises n'ont donc pas besoin de s'associer avec une collectivité territoriale pour candidater. Cependant, pour les collectivités territoriales, ce dispositif constitue une garantie : ce label certifie que les start-ups évaluées ont un impact environnemental positif ? Le dispositif permet ainsi le recensement d'entreprises dans des champs multiples de la transition écologique : économie circulaire, bâtiments et ville durable santé et environnement etc..</p>
<p>Charles Cauche (Adapt.sh) Comment revoir le webinaire du vendredi 16 décembre, présentant l'AMI Greentech Innovation ?</p>	<p>Marine Dupuis (Ecolab-MTE) Le replay sera disponible ici : https://www.youtube.com/@GreentechInnovation</p>

6. Conclusion

Ce webinaire a permis de **présenter les besoins spécifiques de la communauté d'agglomération du SIVOCAL (Sud-Est Toulousain)**, ainsi que son écosystème dédié au numérique. Le territoire, mature technologiquement, a affiché son ambition d'utiliser l'IA pour faire face aux défis de la transition écologique. Pour répondre à ces défis sur les territoires, des **acteurs émergents ont pu présenter leurs solutions innovantes** basées sur l'IA.

L'Ecolab a réaffirmé son offre **d'accompagnement des membres de cette communauté** des acteurs de l'IA dans leurs potentiels dépôts de candidature pour l'année 2023. Pour toute question, écrivez à l'adresse suivante : ia.ecolab.sri.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

La seconde vague de l'appel à projets « Démonstrateurs d'IA dans les territoires » débutera au printemps 2023. Enfin, **la communauté des acteurs de l'IA** dans les territoires pour la transition écologique **se réunira de nouveau lors du premier trimestre 2023**, pour présenter de nouvelles collectivités et entreprises innovantes.